



Ecocentre d'Escalquens
Schéma d'aménagement 01/19

aua/T



Ateliers du CSE // Méthode

3 ateliers thématiques : mobilité, formes urbaines, activités

Temps 1

Présentation des éléments de réflexion déjà établis, de références,

Temps 2

Discussion en groupes mixtes (Elus, CDS, CODEV, CDQ) sur les différentes propositions de manière à valider, invalider, pondérer, prioriser

Temps 3

Restitution en plénière



SYNTHÈSE DES ATELIERS

Les éléments d'urbanisme qui vous sont proposés ci-après sont issus d'une démarche de diagnostic et d'identification des enjeux pour le centre-ville de demain ; laquelle a comporté des entretiens avec les services de la ville et des réunions de concertation regroupant habitants et élus.

Certains de ces éléments ont été clairement énoncés lors de ces étapes - soit sous forme d'un consensus soit partagés par une majorité des participants - d'autres sont une traduction spatiale voire une interprétation d'énoncés plus généraux et non spatialisés.

Maillage viaire



OBJECTIF MAJEUR :

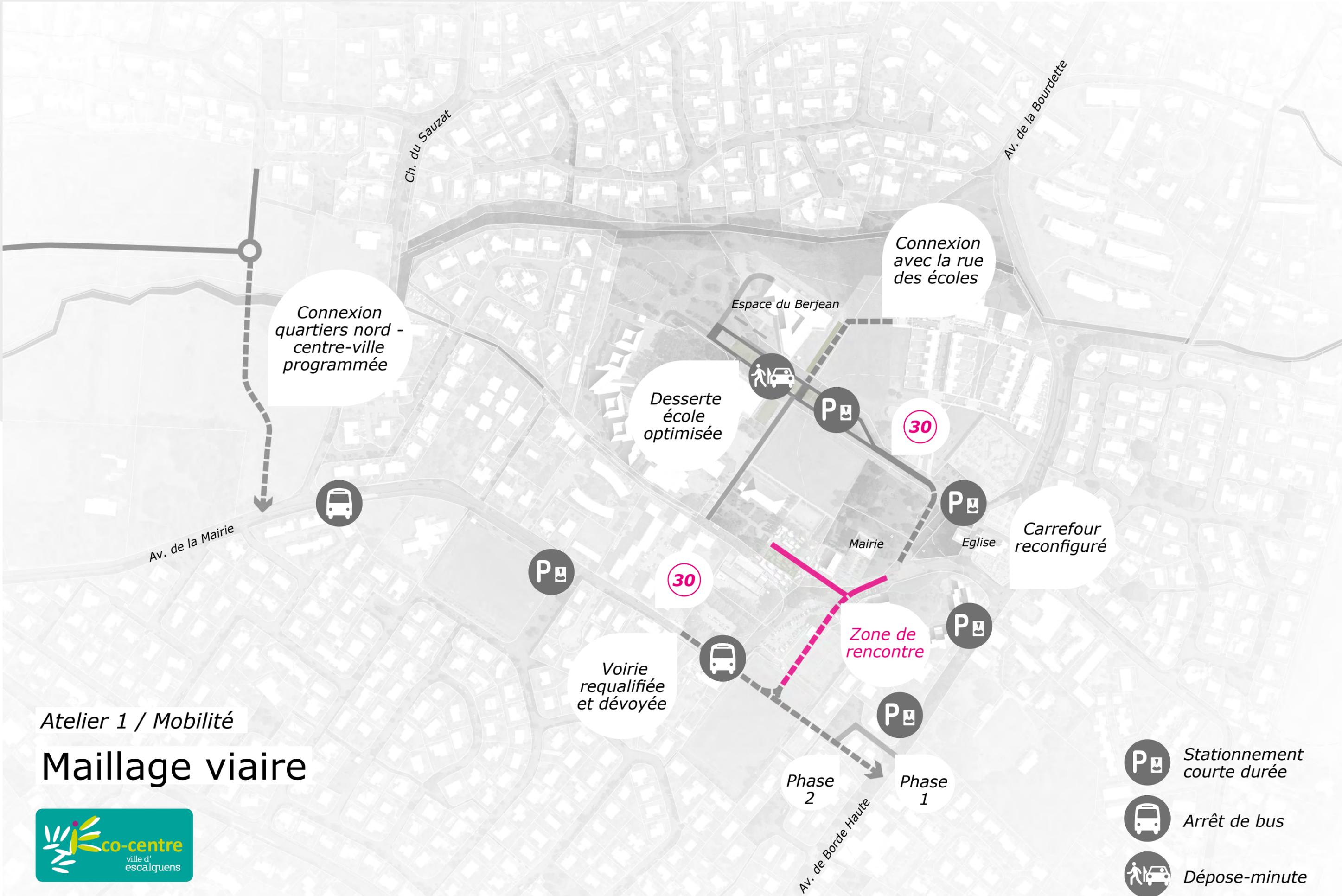
Créer les conditions pour réduire la place de la voiture en centre-ville et favoriser les déplacements en modes actifs, tout en préservant l'accès aux commerces et surtout aux écoles.

RECOMMANDATIONS :

- Une circulation de transit dévoyée du cœur de ville par la création d'une voie entre l'avenue de la mairie et l'avenue de Borde Haute.
- La transformation de la voie faisant face à la mairie en zone de rencontre : vitesse réduite, aménagement pour un espace partagé entre les modes actifs et la voiture.
- Une desserte de l'école élémentaire rendue plus fluide par le prolongement de la rue Jacques Brel jusqu'au chemin des écoles, qui dès lors n'est partiellement plus une impasse,

- Une optimisation des dessertes de l'école par un meilleur partage du chemin des écoles entre les modes actifs et la voiture, entre la circulation et le stationnement.
- Des stationnements de proximité et de courte durée : répartis au plus près des équipements plutôt que concentrés en grandes aires de stationnement, limités à 2 heures pour générer un turn-over.
- La connexion avec les quartiers au nord du Berjean se fait au niveau du futur collège par le prolongement de la rue de la Vallée du Lys jusqu'à l'avenue de la mairie.

Maillage viaire



- Stationnement courte durée
- Arrêt de bus
- Dépose-minute



Liaisons inter-quartiers

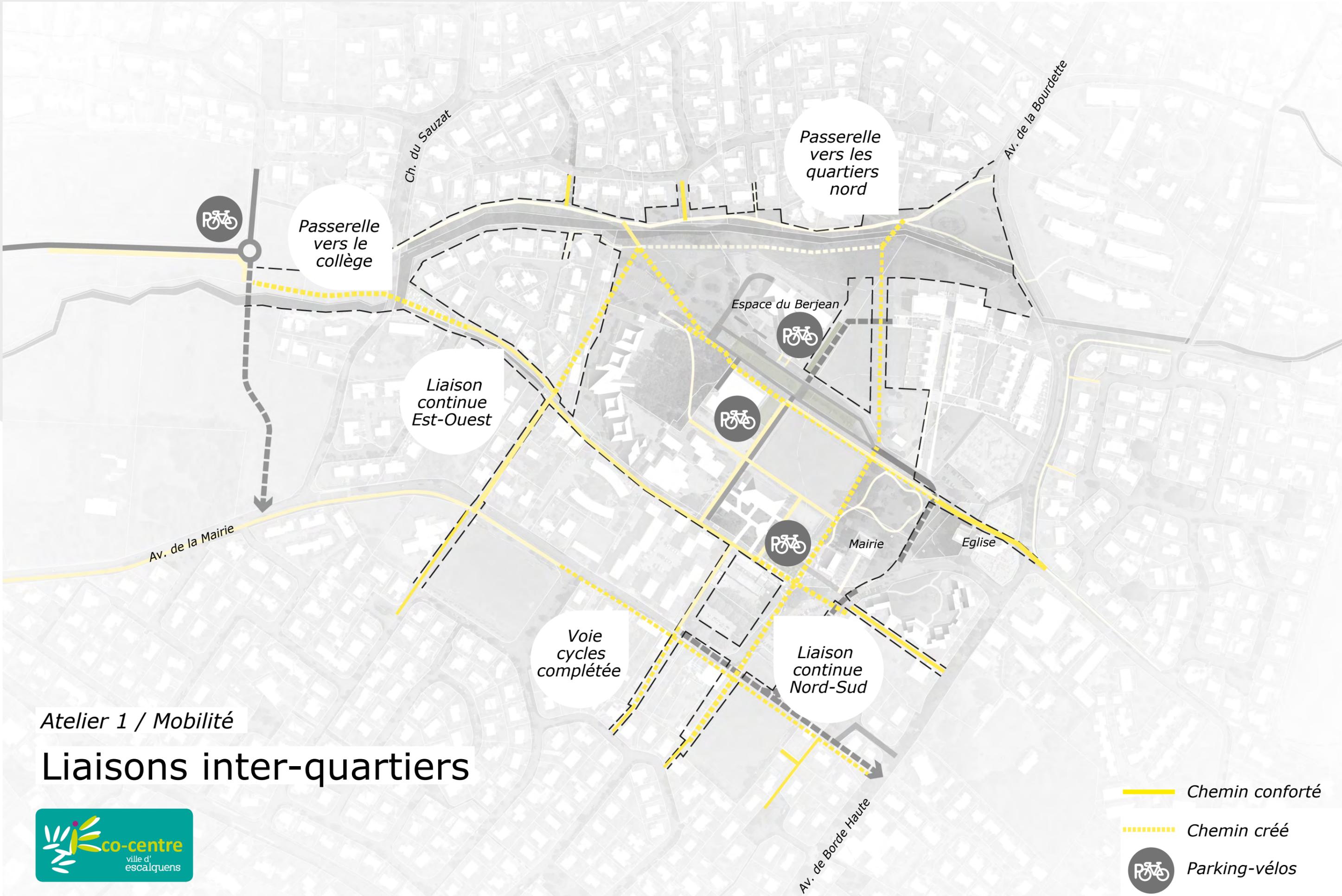


OBJECTIF MAJEUR :

Augmenter la part des déplacements modes actifs (piétons, PMR, vélos) par la constitution d'un «système» de cheminements dense qui rapproche et connecte les équipements et les éléments phares du centre-ville.

RECOMMANDATIONS :

- Des cheminements existants confortés et complétés pour un maillage fin (prolongements, nouvelles connexions).
- La traversée de l'éco-centre par des cheminements Nord-Sud et Est-Ouest continus et lisibles (via de nouveaux franchissements du Berjean) pour des liens inter-quartiers performants.
- Des conditions agréables et confortables pour les déplacements modes actifs : aménagement paysager, bancs, accessibilité PMR, éclairage performant, etc.
- Une multiplication des accroches aux sentes piétonnes existantes dans le tissu pavillonnaire pour limiter les nécessités de contournement des îlots privés.



Atelier 1 / Mobilité

Liaisons inter-quartiers



- Chemin conforté
- Chemin créé
- Parking-vélos

Nouveaux modes de déplacement



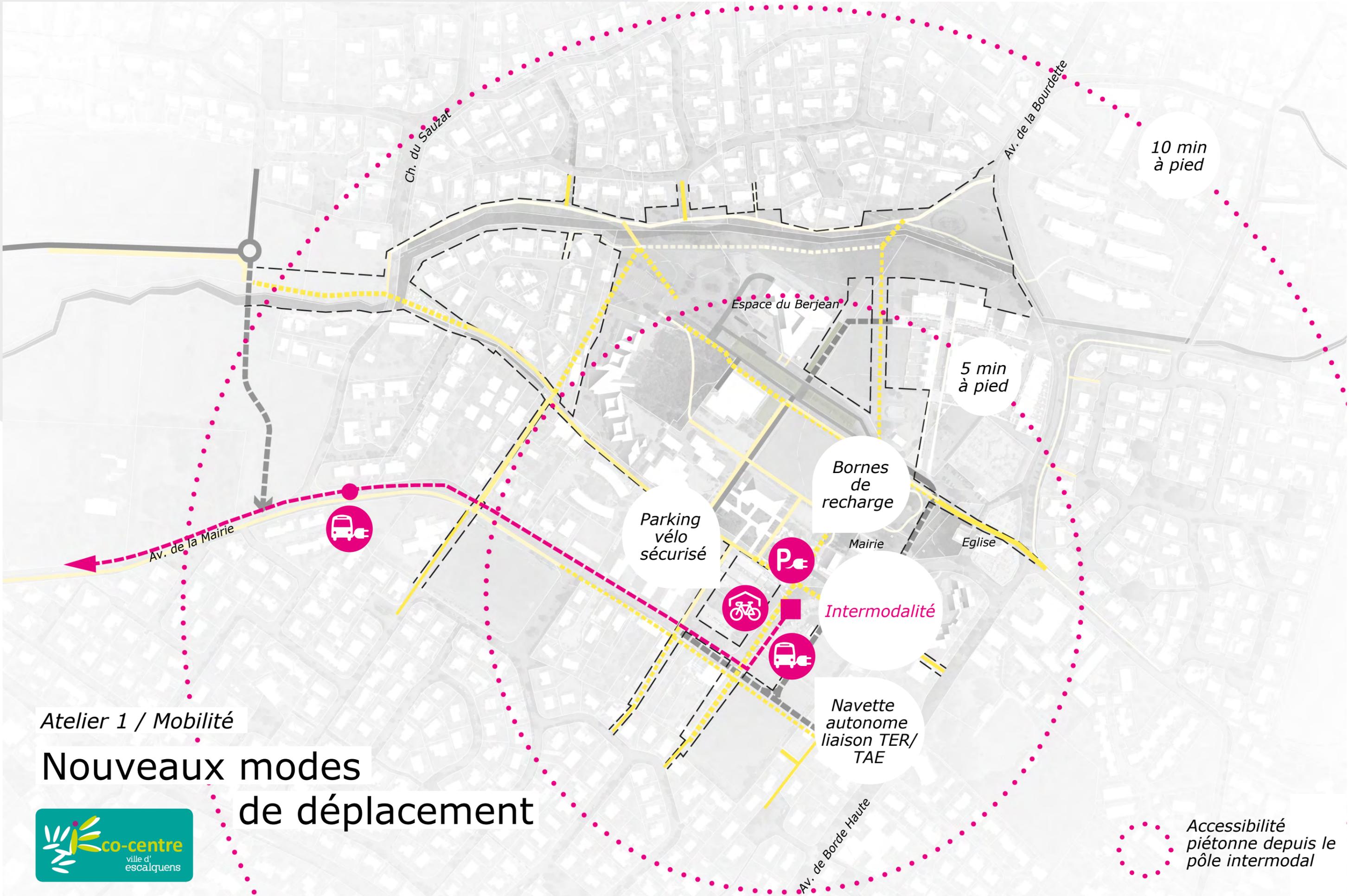
OBJECTIF MAJEUR :

Accueillir l'évolution des usages et les nouveaux modes de transport, concevoir des espaces flexibles et modulables, en mesure d'évoluer pour supporter des usages aujourd'hui ignorés.

RECOMMANDATIONS :

- Un espace central d'intermodalité qui, grâce à un maillage efficace, se situe à moins de 10 minutes à vélo de la majorité de la ville, à moins de 10 minutes à pied des quartiers résidentiels voisins et à 5 minutes de l'ensemble des équipements de centre-ville.
- Un lieu suffisamment spacieux pour accueillir les moyens de transports de demain et les nouvelles pratiques de déplacements : station de navettes (autonome ?) entre le centre-ville et les futures gare TAE et CLB de Labège, bornes de recharges de voitures électriques, stationnement sécurisé et recharges de vélos à assistance électrique.
- Des stations d'auto-partage à proximité du centre-ville.

Nouveaux modes de déplacement



Accessibilité piétonne depuis le pôle intermodal

Trame paysagère

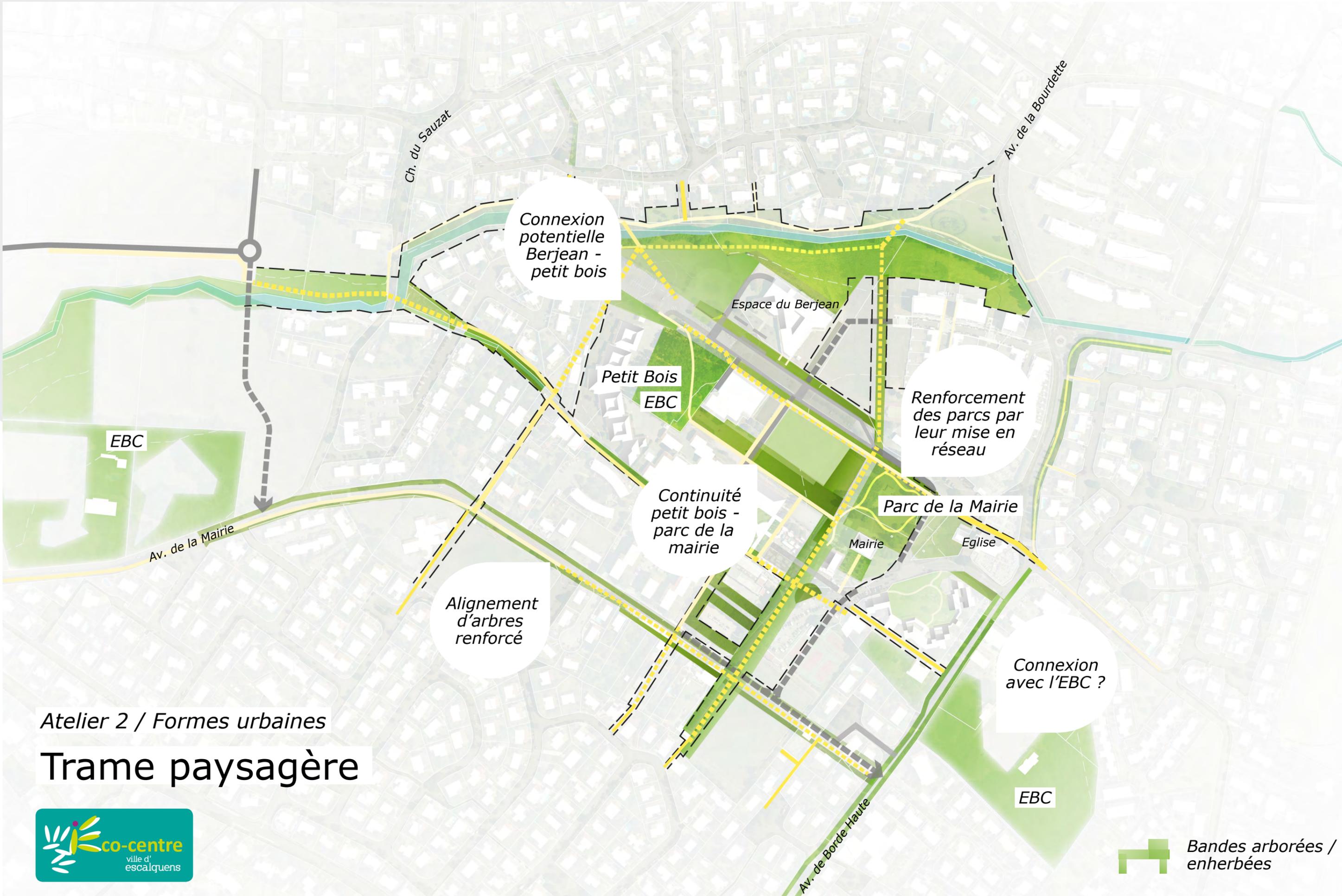


OBJECTIF MAJEUR :

Préserver l'identité d'Escalquens par une unité de l'aménagement paysager s'étendant sur tout le centre-ville, la zone d'éducation et de loisir et qui se connecte au ruisseau du Berjean.

RECOMMANDATIONS :

- Prise en compte des enjeux environnementaux par le maintien d'îlots de fraîcheur urbains, d'un cadre propice à la biodiversité, de surfaces perméables, (doctrine *éviter, réduire, compenser* l'imperméabilisation des sols).
- Un choix d'essences végétales endémiques sélectionnées pour la qualité et la continuité de l'ombre («pouvoir foliant») le long des cheminements, une diversité d'essences dans les parcs.
- Réponse aux nouvelles attentes des habitants vis-à-vis de la ville : parcs de proximité, rues et venelles ventilées et végétalisées, pieds d'immeubles intégrés dans la trame paysagère et favorisant les sociabilités du quotidien.



Atelier 2 / Formes urbaines

Trame paysagère



 Bandes arborées / enherbées

Atelier 2 / Formes urbaines

Espaces publics



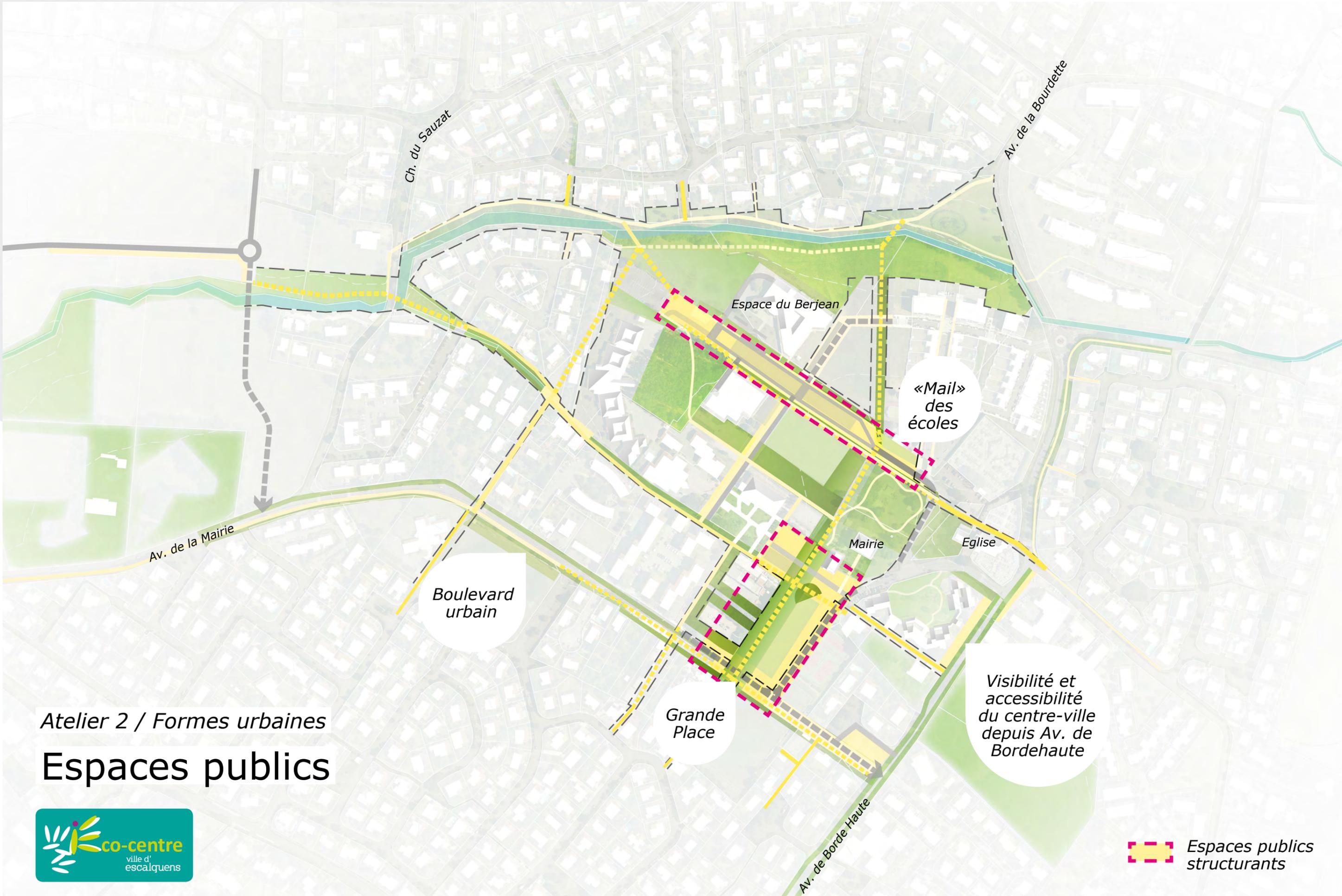
OBJECTIF MAJEUR :

Constituer un grand espace public, fédérateur, à la croisée des principaux flux de circulation automobile et modes actifs, porteur de l'identité urbaine émergente de l'éco-centre d'Escalquens.

RECOMMANDATIONS :

- Un lieu suffisamment spacieux pour accueillir une variété d'usages et d'aménagements, pour permettre une réversibilité de la programmation et ainsi s'adapter aux évolutions futures des pratiques et des modes de vie.
- Il peut être paysager dans un équilibre de surfaces minérales et végétales, et largement planté pour développer une large canopée protectrice, compatible avec de nombreuses fonctions en surface.
- Sa programmation initiale peut compter du stationnement d'appoint (voitures + vélos), une station TC, des espaces de réunions, de détente, de jeux. Il peut accueillir le marché hebdomadaire.

- Il fait également le lien entre les futurs quartiers d'habitat au sud et les équipements et commerces.
- La transformation de l'avenue de la mairie et de son prolongement vers l'avenue Borde Haute en un boulevard urbain. Il supporte des voies dédiés (cycles, navette ?), des alignements d'arbres, l'adressage d'immeubles aux rez-de-chaussée actifs (accueil d'activités, économiques ou autre), des bâtiments en cohérence avec le gabarit de la voie et une vocation de flux qui sera conservée.
- Un mail des écoles conçu comme un large espace de circulation qui débouche sur un parvis pour l'école Le Petit Bois. Ce mail est traité de manière unifiée, en voie partagée (cycles, piétons, et automobiles), permettant une desserte plus aisée des écoles et accueillant des places de stationnement tout le long.



Atelier 2 / Formes urbaines
Espaces publics



 Espaces publics structurants

Ilots de logements



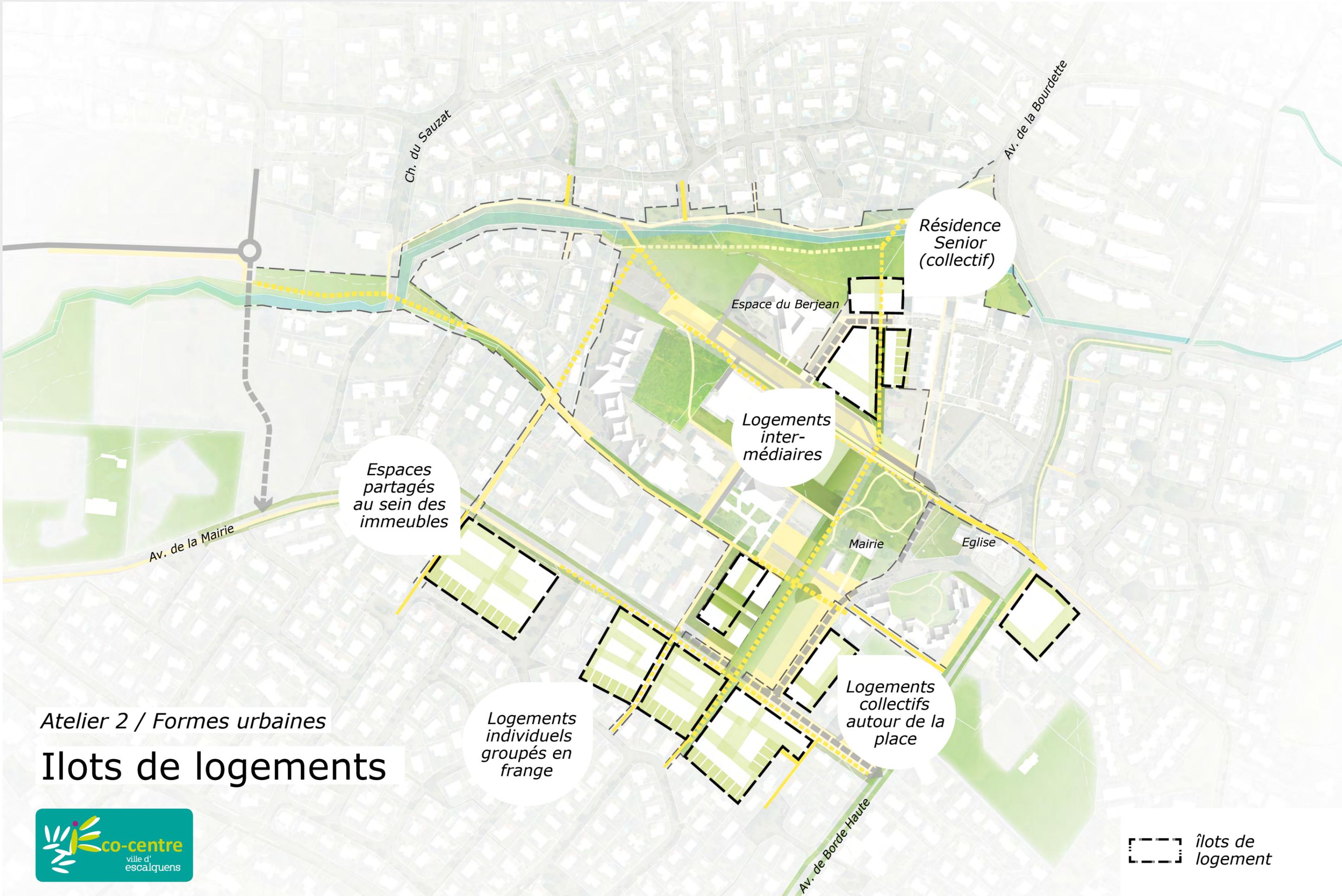
OBJECTIF MAJEUR :

- Compléter l'offre de logements afin de permettre la réalisation de parcours résidentiels au sein de la commune et d'accueillir une diversité de ménages.

RECOMMANDATIONS :

1. Des logements aidés de différentes tailles pour les familles modestes, les familles monoparentales et des jeunes en début de parcours résidentiel.
2. Des logements de grandes tailles pour accueillir des familles.
3. Des logements accessibles et spacieux pour les personnes âgées qui souhaitent se rapprocher du centre-ville.

- Des formes urbaines diversifiées et intégrées pour proposer une variété de logements :
 1. Des logements intermédiaires et individuels en bandes à proximité du tissu pavillonnaire pour une transition formelle douce.
 2. Des plots de logements collectifs pour tenir le gabarit de l'espace public majeur et du boulevard urbain.
- Des espaces extérieurs pour la majorité des logements et un accès à des jardins à proximité des logements.
- Des espaces de rencontres pour chaque îlot de logements.
- Des espaces partagés au sein des immeubles.



Atelier 2 / Formes urbaines

Ilots de logements



Logements individuels groupés en frange

Logements collectifs autour de la place

Logements intermédiaires

Résidence Senior (collectif)

Espaces partagés au sein des immeubles

îlots de logement

Services & commerces

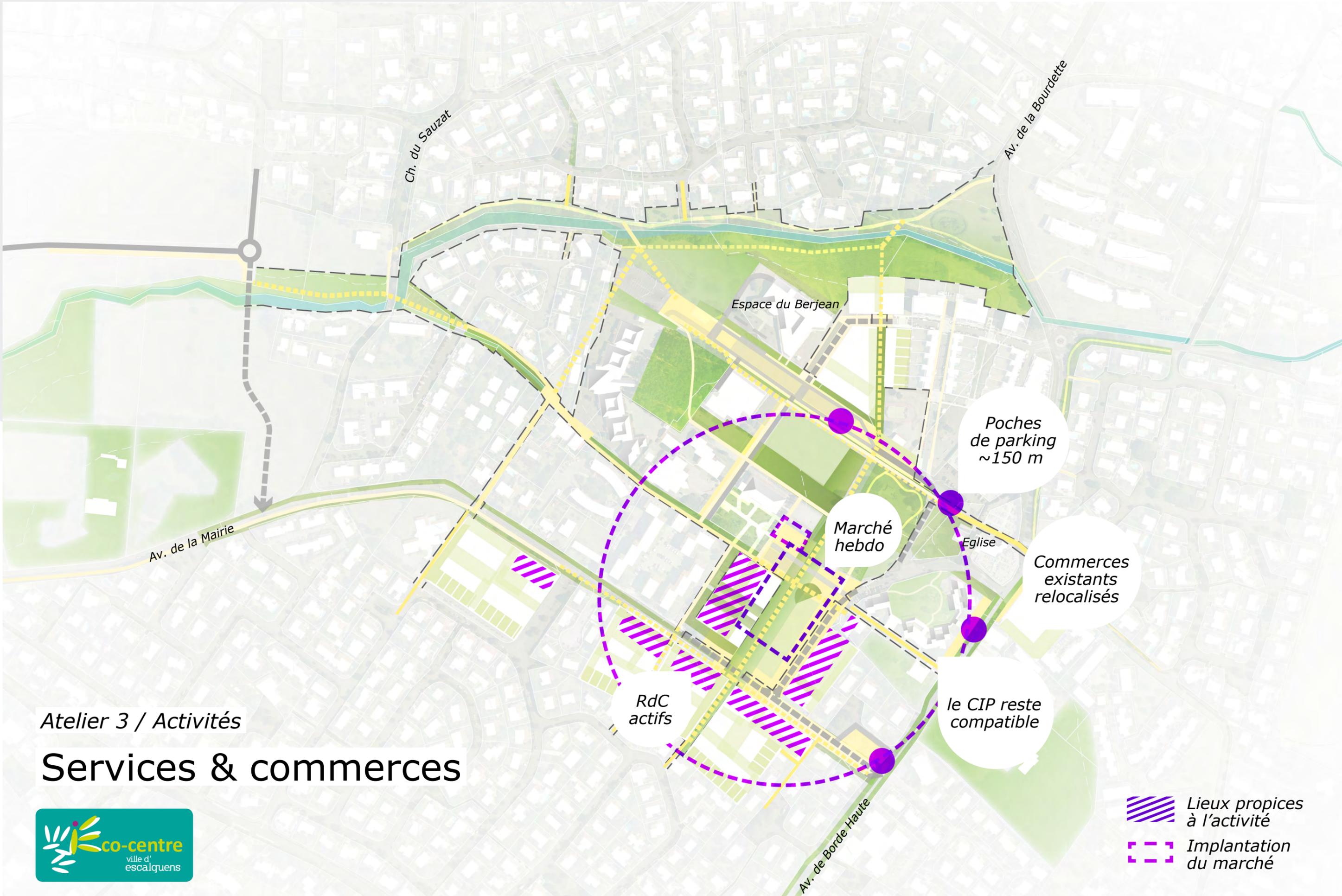


OBJECTIF MAJEUR :

- Accueillir de nouveaux commerces ou services attractifs en lien avec l'évolution des modes de vie.

RECOMMANDATIONS :

- La relocalisation des commerces existants en cœur de ville, autour de la future place.
- Des commerces d'alimentation bio et/ou locale, une conciergerie, un tiers-lieux, des espaces de *coworking*, un concept store, etc.
- L'installation de professions libérales, acteurs de la santé ou autres dans des bureaux prévus.
- Une place suffisamment spacieuse pour être en capacité d'accueillir des fonctions peu ou pas encore définies.



Atelier 3 / Activités

Services & commerces



-  Lieux propices à l'activité
-  Implantation du marché

Programmation d'équipements

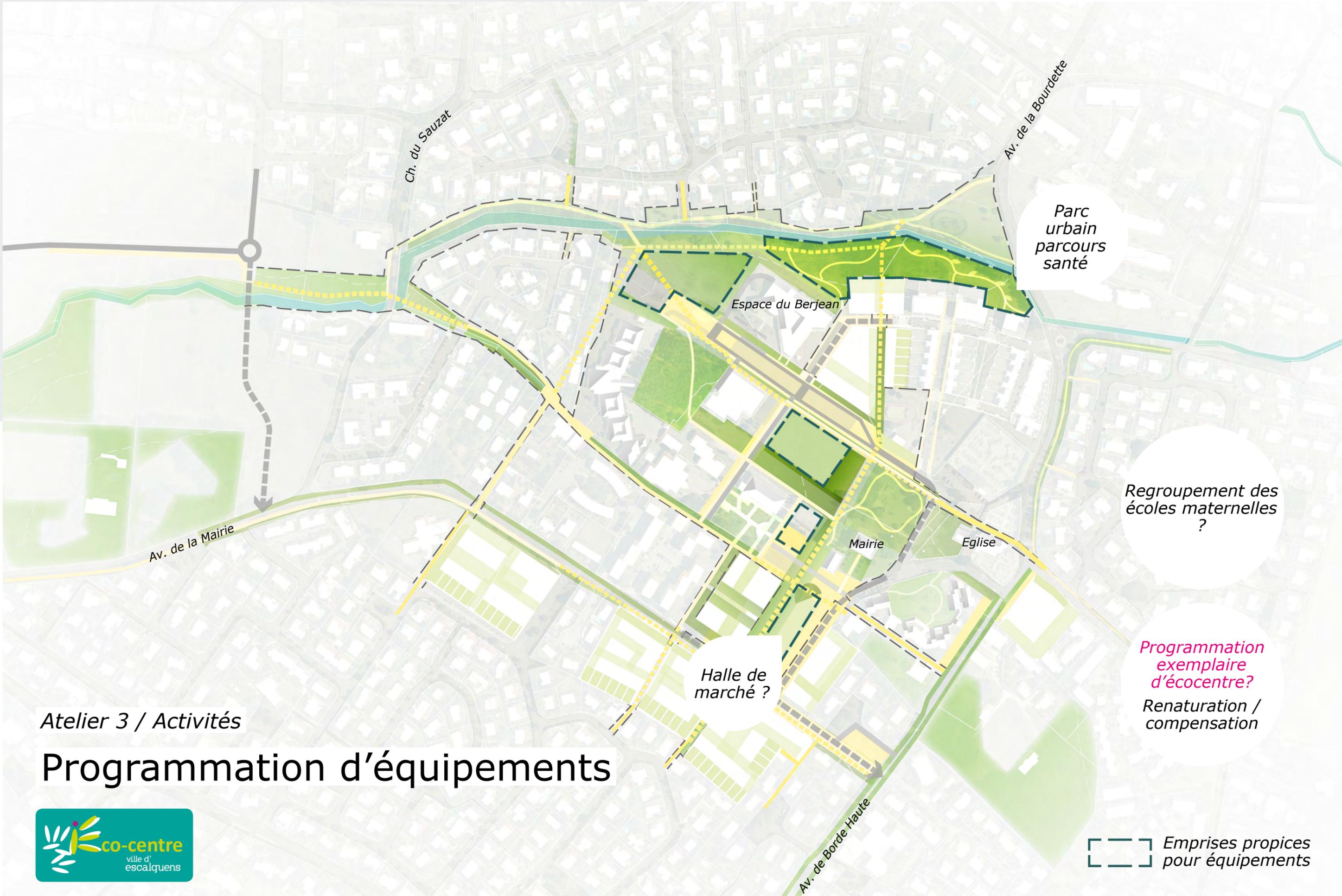


OBJECTIF MAJEUR :

- Conforter le rôle et le rayonnement du «pôle d'équipements» que constitue l'éco-centre.

RECOMMANDATIONS :

- La création d'espaces polyfonctionnels pouvant accueillir une diversité d'activités associatives (sportives ou artistiques, etc.).
- L'implantation d'espaces de jeux ou de convivialité en lien avec les futurs îlots de logements.
- La mise en place d'un parcours santé le long de l'espace du ruisseau du Berjean.
- La question de la vocation de l'espace entre l'école du Petit Bois et l'espace Berjean, rotule entre un espace boisé classé et les berges du Berjean, reste encore à préciser.
- La réalisation d'une halle sur la place centrale.
- L'accueil de jardins partagés. Plusieurs localisations peuvent être envisagées : entre l'école élémentaire et l'espace du Berjean, au sein des futurs îlots de logement, dans les espaces interstitiels.



Atelier 3 / Activités

Programmation d'équipements







L'éco-centre d'Escalquens : un espace pacifié



Liaisons interquartiers et traversées modes actifs de l'éco-centre



Composition d'une place à la croisée des flux principaux



Diversité typologique du bâti et de l'offre de logements



Schéma d'aménagement

